

**PROCES VERBAL REUNION CSE
(ordinaire) DU
18/01/2021**

21/01/2021

Présent pour la direction : M. Maurice

Présents pour les élus : Mmes Benoît, Boulanger, Sissung

Mrs Bail, Benoît, Berthou, Falchier, Hamelle, Le Gall, Le Luyer

Collaborateurs : Mme Berthonnaud

Début de réunion à 10h00

Questions	Réponses	Suivi	Délai
1. Validation du procès-verbal de la réunion CSE (ordinaire) du 14 décembre 2020	<p>Le procès-verbal de la réunion CSE du 14.12.2020 est validé ce jour avec les modifications demandées par monsieur Maurice et madame Berthonnaud.</p> <p>Monsieur Le Gall demande des réponses suite aux questions qui sont restées sans réponces au CSE du 14.12.2020 à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - y a-t-il une redevance et le montant pour le nouveau service Help-desk Madame Berthonnaud répond qu'il y aura bien une redevance à payer pour tous les sites DS Smith mais ne sait pas le coût que cela représente. - Par rapport au changement de banque, la question était : pourquoi Europac était exclu pour le nouveau RIB Madame Berthonnaud répond que le service partagé finance Europac est centralisé en Espagne et que la démarche est pour les sites de France. - Est-ce que les caristes ont été embauchés ? Madame Berthonnaud confirme l'embauche des caristes - Est-ce qu'il y a des tuteurs pour les CQPI caristes ? Madame Berthonnaud dit que monsieur Henry supervisera les caristes et qu'elle communiquera les noms des tuteurs par mail au secrétaire. - Pour les congés monsieur Le Gall n'est pas d'accord avec « les tentatives ont échoué, en fait cela n'a pas été mis en place par monsieur Morvannou. Les élus expliquent avoir essayer de faire des tours pendant des années mais sans aboutissement. La phrase sera modifiée en ce sens. Monsieur Le Gall fait remarquer que les périodes de congés 2021 ont été définies sans concertation des élus. 		

PROCES VERBAL REUNION CSE (ordinaire) DU 18/01/2021

21/01/2021

2. Point sur le local CSE	<p>Madame Benoît dit qu'il n'y a plus d'internet au Portakabin, que le local est trop petit lorsque tous les élus se réunissent. Elle dit que l'ancien bureau qualité dépanne mais que le CSE ne peut pas stocker ses affaires puisque tout le monde y a accès, donc il faut trouver une solution.</p> <p>Monsieur Maurice dit qu'il a réévoqué le sujet avec monsieur Nigen puisque lors d'une visite CSE il était envisagé de faire des travaux.</p> <p>Les élus disent avoir pris contact avec la société Portakabin et ceux-ci ont dit qu'il n'était pas possible de faire des travaux étant donné qu'il faut le restituer dans l'état où il a été livré. Il dit qu'il va demander à monsieur Guivarc'h de prendre rendez-vous avec la société Portakabin madame Benoît, monsieur Le Gall et le secrétaire, de manière à définir nos besoins.</p> <p>En ce qui concerne la connexion wi-fi et le téléphone interne, la solution est de faire une tranchée pour être relié à la fibre de l'usine. Madame Benoît démarches auprès d'Orange, c'est aperçue que le nom de monsieur Nigen figurait sur le contrat et se demande comment et pourquoi étant donné que cet abonnement est pris en charge intégralement par le CSE?</p> <p>Monsieur Le Gall demande un local pour les délégués syndicaux tel que le prévoit la loi.</p> <p>Monsieur Maurice nous dit de définir nos besoins auprès de monsieur Guivarc'h.</p>		
3. Est-il prévu un chauffage pour le FOT ?	<p>Monsieur Maurice dit qu'il y a un tier des radians qui ne fonctionnent plus, il a demandé à messieurs Rolland et Guivarc'h de remplacer ces radians par zones sur le budget 2021/2022 et dès que possible.</p> <p>Il précise qu'à court terme, il y aura des radians pour avoir du chauffage et pour le long terme il va faire une étude énergétique pour adapter le chauffage à l'atelier Flexotor.</p>	Maintenance	Non précisé
4. Serait-il possible d'avoir des vestes de froid sur la MO ?	<p>Monsieur Maurice dit qu'il va demander à la société Mabéo de proposer des vêtements polaires en remplacement des doudounes orange. Il dit que la demande est en cours, c'est le préventeur qui est en charge du dossier. Les salariés qui veulent des sous-vêtements caleçons et hauts, peuvent le demander à monsieur LE DU.</p>	Préventeur	Non précisé
5. Est-il prévu d'installer une porte souple au niveau du local batterie ?	<p>Madame Benoît dit que cette porte reste ouverte et amène le froid.</p> <p>Monsieur Maurice demande pourquoi la porte reste ouverte.</p> <p>Madame Benoît répond qu'elle est dure à manipuler.</p> <p>Monsieur Maurice dit qu'il va demander à la maintenance de regarder, de vérifier si la porte se ferme bien. Il n'envisage pas de la remplacer si elle se ferme bien et espère que les salariés ferment les portes comme chez eux.</p>	maintenance	Non
6. Serait-il possible de trouver une solution pour l'ouverture et la fermeture des barrières bo-plan ? (accès formes)	<p>Monsieur Maurice dit qu'il n'y a pas de solution satisfaisante à ce jour. Il dit de faire un groupe de travail composé de monsieur Le Luyer, des utilisateurs et d'un membre de l'organisation de l'usine pour travailler sur le sujet.</p>	Team bo-plan	Non précisé

PROCES VERBAL REUNION CSE (ordinaire) DU 18/01/2021

21/01/2021

7. Certains salariés ont payé pour leurs prises de sang, comment se passe la prise en charge ?	<p>Madame Berthonnaud dit que c'est surprenant d'autant plus que c'est mandaté par le médecin du travail. Elle dit que s'il y a eu des avances de frais, il faut se rapprocher de la médecine du travail avec la facture pour se faire rembourser.</p> <p>Monsieur Hamelle dit qu'il y a eu une mauvaise communication dès le départ, il aurait fallu expliquer plus en détail, la prise en charge des frais, sur le temps de travail ou pas etc.</p> <p>Madame Berthonnaud répond qu'elle n'était pas au courant du contenu de l'enveloppe, elle n'a eu l'information qu'après coup. Les élus sont étonnés que les salariés n'aient pas eu d'information quant à la démarche avant de recevoir l'ordonnance.</p>		
8. Quand les salariés auront-ils leurs résultats de prise de sang ?	<p>Monsieur Maurice dit que c'est personnel et confidentiel, qu'ils n'ont pas accès à ces informations, qu'il faut appeler la médecine du travail pour avoir les résultats.</p> <p>Madame Berthonnaud va demander au médecin du travail comment il pense communiquer les résultats.</p> <p>Elle va également faire le point sur le temps passé pour aller faire la prise de sang hors temps de travail.</p>	Mme Berthonnaud Mme Berthonnaud	Non précisé Non précisé
9. Investissements prévus pour 2021	<p>Monsieur Maurice présente les investissements normés à 700 K€ prévus mais non validé pour l'exercice 2021/2022</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet de bande d'arrachage et de bande gommée pour la Pulsar (demande en cours) lié pour le développement du E-commerce hors Amazone (coût 200 K€) - Phase 2 pour la MO qui est en attente d'accord de la direction générale (coût 1 M€) <p>Madame Benoît demande si un combiné est prévu.</p> <p>Monsieur Maurice répond « pas pour l'instant ». Il dit que s'il y a un combiné, cela ne sera pas avant l'exercice 2022/2023.</p> <p>Monsieur Le Gall demande pour quand aurons-nous une réponse sur l'acquisition d'un combiné.</p> <p>Monsieur Maurice répond « pas avant la fin de l'exercice ».</p> <p>Monsieur Le Luyer demande s'il y aura des retourneurs de piles.</p> <p>Monsieur Maurice répond que ce n'est pas à l'ordre du jour.</p>		A suivre
10. Pour être conducteur faut-il 420 heures et 2 ans d'ancienneté au lieu de 3 ans ?	<p>Madame Berthonnaud dit qu'elle va regarder la situation sur les CQPI embauchés depuis deux ans et que le sujet sera traité avant la fin du mois.</p> <p>Monsieur Le Gall dit que c'est indiqué dans le parcours métier.</p> <p>Madame Benoît regrette que ce ne soit pas suivi, ce n'est pas au salarié de suivre ses nombres d'heures ou d'être obligé de réclamer et propose de mettre une deadline pour les prochains.</p> <p>Madame Berthonnaud dit que c'est suivi mais qu'elle n'a pas fait le point sur les heures de conduite.</p> <p>Madame Boulanger demande s'il y a quelque chose pour le suivi dans le parcours métiers.</p> <p>Les élus répondent que rien n'est prévu mais qu'il va falloir le prévoir dans l'accord tutorat.</p> <p>Madame Boulanger dit qu'avec L'OMP on pourrait mettre un système d'alerte pour comptabiliser les heures car celui-ci n'est pas utilisé à 100% de ses capacités.</p>	Mme Berthonnaud	Fin du mois janvier A suivre

PROCES VERBAL REUNION CSE (ordinaire) DU 18/01/2021

21/01/2021

11. Y-a-t-il eu des changements de réglages onduleuse car le carton paraît plus sec que la normale sur combiné	<p>Les élus expliquent que certains conducteurs ont constaté avoir plus de mal à passer le carton et ils s'interrogeaient à savoir s'il y avait eu des réglages sur la MO.</p> <p>Monsieur Bail dit ne pas avoir eu de retour des conducteurs machines sur le carton plus sec. Il dit que c'est peut-être lié avec les nouveaux conducteurs en apprentissage.</p> <p>Monsieur Maurice dit qu'il n'y a pas eu de nouveaux réglages à la MO et demande que les conducteurs remontent les problèmes.</p>		A suivre
12. Quel est la date pour les mesures VLEP ? Jusqu'à quand le port du masque FFP2 sera-t-il obligatoire au FOT ?	<p>Monsieur Maurice dit que les mesures VLEP seront faites par l'APAVE la semaine N° 5.</p> <p>Concernant la date de fin du port du masque FFP2, monsieur Maurice dit jusqu'à la démonstration que les mesures de l'atmosphère soient conformes à la réglementation si tout va bien. Si tant-t qu'il y est quelque chose à corriger, le port du masque sera obligatoire jusqu'à la mise en place des mesures correctives.</p> <p>Madame Benoît dit que les salariés transpirent à l'intérieur des masques FFP2, en plus il y a des dégagements de postillons par la valve.</p> <p>Monsieur Maurice dit qu'il faut demander aux responsables de faction pour avoir un autre masque FFP2 (nouvelle gamme) en fonction des personnes.</p> <p>Madame Boulanger demande pour quand sont prévus les résultats.</p> <p>Monsieur Maurice répond d'ici de deux à quatre semaines selon l'APAVE pour avoir les résultats.</p>	APAVE	Début mars
13. Pour quand sont prévu les pinces pour ramasser les cartons sur les PCR ?	<p>Monsieur Maurice dit que les pinces sont là depuis un certain temps, il faut les demander aux contremaîtres.</p>		
14. Y-a-t-il eu des changements de réglages onduleuse car le carton paraît plus sec que la normale sur combiné	<p>Les élus expliquent que certains conducteurs ont constaté qu'ils avaient plus de mal à passer le carton et ils aimeraient savoir s'il y avait un lien avec des réglages sur la MO.</p> <p>Monsieur Bail dit ne pas avoir eu de retour des conducteurs machines sur le carton plus sec. Il dit que c'est peut-être lié aux nouveaux conducteurs MO en apprentissage.</p> <p>Monsieur Maurice dit qu'il n'y a pas eu de nouveaux réglages à la MO et demande que les conducteurs remontent les problèmes directement aux RF.</p>		A suivre
15. Quel est la date pour les mesures VLEP ? Jusqu'à quand le port du masque FFP2 sera-t-il obligatoire au FOT ?	<p>Monsieur Maurice dit que les mesures VLEP seront faites par l'APAVE la semaine N° 5.</p> <p>La fin du port du masque FFP2 sera effectif lorsque les rapports démontreront que les mesures de l'atmosphère sont conformes à la réglementation. S'il y a quelque chose à corriger, le port du masque sera obligatoire jusqu'à la mise en place des mesures correctives.</p> <p>Madame Benoît dit que les salariés transpirent à l'intérieur des masques FFP2, en plus il y a des dégagements de postillons par la valve, ce masque n'est pas adapté pour une durée continue de 4 heures.</p> <p>Monsieur Maurice dit qu'il faut demander aux responsables de faction pour avoir un autre masque FFP2 (nouvelle gamme). En fonction des personnes ce masque serait peut-être plus adapté.</p> <p>Madame Boulanger demande la date prévue pour avoir les résultats.</p>	APAVE	Début mars

PROCES VERBAL REUNION CSE

(ordinaire) DU

18/01/2021

21/01/2021

	Monsieur Maurice répond d'ici de deux à quatre semaines selon l'APAVE pour avoir les résultats.		
16. Pour quand sont prévu les pinces pour ramasser les cartons sur les PCR ?	Monsieur Maurice dit que les pinces sont là depuis un certain temps, il faut les demander aux contremaîtres.		
17. Serait-il possible d'avoir des casques anti-bruit plus performant ?	Madame Sissung dit que les casques anti-bruit en service ne sont pas assez performants, qu'il existe une catégorie au-dessus. Monsieur Maurice dit qu'il ne voit aucun inconvénient de montrer au préventeur le modèle et en prendre pour effectuer des essais	Préventeur	Non précisé
18. Pourquoi la paye a-t-elle été versée tardivement ce mois-ci ?	Madame Berthonnaud dit que le 1 ^{er} janvier c'est le premier jour ouvré du mois, celui-ci est tombé un vendredi, ensuite il y a eu le week-end. Elle dit que c'est le calendrier qui a provoqué le versement que le 4 janvier. Monsieur Maurice dit que la date de versement est indiquée sur le bulletin de paye, en bas à droite.		
19. Y-a-t-il des heures officielles pour charger les transporteurs extérieurs ?	Monsieur Maurice dit qu'il n'y a pas d'heures officielles du fait qu'il y a des caristes 24/24 donc on charge à toute heure. Il précise que sont exclus les chargements des balles à déchets qui ne doivent être chargés qu'en présence de l'opérateur du broyeur.		
20. Dates des NAO (négociations annuelles obligatoires)	Les dates des réunions NAO 2021 auront lieu les : - mercredi 17 mars 2021 à 14h00 - mercredi 14 avril - mercredi 21 avril		

PROCES VERBAL REUNION CSE (ordinaire) DU 18/01/2021

21/01/2021

21. Proposition de date pour l'accord GPEC (gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (CSE du 22.06.2020)	<p>La direction dit qu'elle n'a pas l'intention de travailler sur les points 18 et 19, qu'il y a beaucoup trop de sujets RH en cours pour fixer une date, les points 18 et 19 seront vus après les NAO.</p>	Direction	Non précisé																										
22. Proposition de date classifications pour les services administratifs (parcours métiers)	<p>Le secrétaire demande à avoir les éléments du cluster avant qu'une date soit arrêtée, afin de comparer les postes, coefficients qui sont similaires entre les sites. Monsieur Le Gall demande aussi de prendre en compte les postes isolés, qu'ils soient également traités afin que la personne qui remplace sache où elle se situe. Madame Berthonnaud prend note de des demandes.</p>	Mme Berthonnaud	Non précisé																										
23. Où en sommes-nous avec le litige URSSAF	<p>Monsieur Maurice demande pourquoi cette question revient régulièrement. Le secrétaire dit que la dernière fois, nous n'avons pas eu de réponse. Madame Berthonnaud dit qu'elle n'a toujours pas de date à ce jour.</p>	Direction	Non précisé																										
24. Mutuelle : nombre de résiliation au 01/01/2021	<p>Madame Berthonnaud dit qu'au 1^{er} janvier il y a eu deux résiliations à sa connaissance. Le secrétaire demande si ceux sont des résiliations en isolé ou famille. Madame Berthonnaud ne sait pas. Madame Boulanger dit que l'information n'a pas dû être claire sinon il y aurait eu plus de résiliations. Madame Berthonnaud propose que le CSE fasse une information sur le site du CSE. Madame Boulanger répond que la mutuelle est gérée par la direction et non pas, par le CSE.</p>	Mme Berthonnaud	A suivre																										
25. Mutuelle nouveaux tarifs au 1^{er} janvier 2021	<p>Les nouveaux tarifs de la mutuelle au 1^{er} janvier sont :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr style="background-color: yellow;"> <th colspan="2">COTISATIONS MUTUELLE 2021</th> <th colspan="2">COTISATIONS MUTUELLE 2020</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Famille</td><td>90.58 €</td> <td>Part salariale/54.87€</td> <td>Famille</td> <td>85.45 €</td> </tr> <tr> <td>Isolé</td><td>54.16 €</td> <td>Part salariale/17.65€</td> <td>Isolé</td> <td>51.09 €</td> </tr> </tbody> </table> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr style="background-color: yellow;"> <th colspan="2">Cotisations sur complémentaire 2021</th> <th colspan="2">Cotisations sur complémentaire 2020</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Famille</td><td>23.72 €</td> <td>Famille</td> <td>22.38 €</td> </tr> <tr> <td>Isolé</td><td>9.58 €</td> <td>Isolé</td> <td>9.04 €</td> </tr> </tbody> </table> <p>Madame Boulanger demande s'il y aura un tableau des prestations. Madame Berthonnaud répond qu'elle va envoyer la notice d'information par la poste mais qu'elles sont sur le site internet. Madame Boulanger rappelle que le transfert du dossier MERCER / GRAS SAVOYE devait se faire sans changement de contrat spécifique Bretagne.</p>	COTISATIONS MUTUELLE 2021		COTISATIONS MUTUELLE 2020		Famille	90.58 €	Part salariale/54.87€	Famille	85.45 €	Isolé	54.16 €	Part salariale/17.65€	Isolé	51.09 €	Cotisations sur complémentaire 2021		Cotisations sur complémentaire 2020		Famille	23.72 €	Famille	22.38 €	Isolé	9.58 €	Isolé	9.04 €	Mme Berthonnaud	Non précisé
COTISATIONS MUTUELLE 2021		COTISATIONS MUTUELLE 2020																											
Famille	90.58 €	Part salariale/54.87€	Famille	85.45 €																									
Isolé	54.16 €	Part salariale/17.65€	Isolé	51.09 €																									
Cotisations sur complémentaire 2021		Cotisations sur complémentaire 2020																											
Famille	23.72 €	Famille	22.38 €																										
Isolé	9.58 €	Isolé	9.04 €																										

PROCES VERBAL REUNION CSE (ordinaire) DU 18/01/2021

21/01/2021

	<p>Madame Berthonnaud dit que l'on constate des anomalies, qu'elle a fait une demande de comparatif entre MERCER et GRAS SAVOYE auprès de notre référente. Elle dit « il semblerait qu'il y ait un écart entre les deux contrats.</p> <p>Madame Boulanger rappelle qu'il y avait des particularités qui ne sont pas a priori répercutées dans le nouveau contrat.</p> <p>Monsieur Le Gall demande pour quand aurons-nous une réponse.</p> <p>Madame Berthonnaud dit qu'elle n'a pas eu de nouvelle, mais que c'est en cours.</p> <p>Madame Boulanger fait remarquer que d'habitude un courrier est envoyé en septembre-octobre pour ceux qui ont des enfants étudiant(e)s moins de 25 ans, cette année il n'y a pas eu de courrier.</p> <p>Le secrétaire propose d'arrêter une date pour faire le point.</p> <p>Madame Berthonnaud dit de le remettre à l'ordre du jour CSE du 22 mars 2021.</p>	Mme Berthonnaud	En cours
26. Nombre d'heures de travail et répartition	<p>Madame Berthonnaud dit qu'elle ne l'a pas fait mais qu'elle le transmettra par mail avant la prochaine réunion CSE.</p> <p>Madame Boulanger dit que le nombre de jours fériés ouvrables est de six pour cette année et ne correspond pas avec le nombre de jours fériés de l'accord 35 heures signé en 2000 qui est de sept jours fériés.</p> <p>Le secrétaire dit que c'est sept jours + 1 jour pour le 1^{er} mai.</p> <p>Madame Boulanger dit qu'il est stipulé dans l'accord 35 heures de revoir la position des jours fériés quand il y a moins de sept jours fériés.</p> <p>Madame Berthonnaud dit qu'elle donne ces informations aux délégués syndicaux lors des NAO. Elle dit qu'elle va se pencher sur le sujet.</p>	Mme Berthonnaud	Non précisé
27. Résultats économiques à fin décembre	<p>Nous avons réalisé 5125 tonnes. L'objectif du CA (chiffre d'affaires) sur le mois de décembre était forcasté à 5094 K€, nous avons réalisé un chiffre d'affaires à 4932 K€</p> <p>L'objectif de l'EBITA sur le mois de décembre était forcasté à 384 K€, nous avons réalisé un EBITA à 381 K€</p> <p>Le prix moyen au mille m² est de 473,14 €</p> <p>Le prix moyen à la tonne est de 962,25 €</p> <p>Monsieur Maurice précise que les éléments qui ont fléchi notre résultat sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un prix de vente de 513 € réalisé pour 520 € prévu au forecast - Une masse salariale un peu forte - Un déstockage palettes qui n'a pas été forecasté au prévisionnel <p>qui a eu un impact de moins 59 K€ par rapport au forecast. Il dit que nous restons malgré tout en ligne par rapport au forecast déclaré au groupe.</p>	Mme Berthonnaud	Non précisé

PROCES VERBAL REUNION CSE (ordinaire) DU 18/01/2021

21/01/2021

suivi données Economiques CSE 18/01/21						
Mois	jours ouvrables	production du mois T brut vendues	CA production objectif K€	CA produit K€	EBITA réalisé K€	EBITA objectif K€
mai	18	4235	4131	4215	356	400
juin	21	4972	5197	4884	701	709
juillet	22	5649	5305	5426	700	656
août	21	5481	5086	5296	734	937
septembre	22	5659	5071	5499	926	812
octobre	22	5197	4699	5082	425	347
novembre	20	4919	4667	4834	807	711
décembre	22	5125	5094	4932	381	384
janvier	20		4651			260
février						
mars						
avril						

Prix Moyen (€/srf brute) Prix Moyen (€/ pds brut)

491,96	1004,13
484,56	982,49
476,06	960,64
485,91	966,16
484,76	971,58
488,91	977,96
481,9	982,71
473,14	962,25

Pour janvier l'objectif pour le CA est forecasté à 4651 K€ et un EBITA forecasté à 260 K€.
Madame Benoît demande à quoi est dû la masse salariale un peu forte.

Monsieur Maurice dit que le volume était inférieur à ce qui était prévu au forecast et que la masse salariale est restée identique.

Madame Boulanger demande à quoi est dû le déstockage palettes en décembre.

Monsieur Maurice répond qu'il est dû à la sous-traitance et d'un problème sur l'inventaire palettes.

Monsieur Maurice dit que :

VOLUME COMMERCIAL/VENTES

- le volume à fin avril était attendu à 142,3 millions M²
- le volume commercial proposé au budget 2021/2022 est de 141 millions M²

VOLUME FABRIQUE

- le volume fabriqué usine à fin avril est attendu à 125,8 millions M²
 - le volume fabriqué usine en budget pour 2021/2022 est de 124 millions M²
- L'écart entre le volume commercial proposé au budget et le volume fabriqué usine au budget est de 17 millions M². Il dit que c'est 17 millions M² d'écart vont représenter :
- pour 14 millions de sous-traitance de charge qui va être fait dans le cluster
 - 3 millions de sous-traitance technique qu'on achète pour réaliser certains produits que nous ne pouvons pas faire. Il dit qu'une analyse financière de rentabilité sera faite sur les dossiers sous-traités afin de juger la pertinence de transfert définitif vers les usines du cluster.

28. Marche générale de l'entreprise

PROCES VERBAL REUNION CSE (ordinaire) DU 18/01/2021

21/01/2021

ZOOM SUR LE FOT

Monsieur Maurice dit qu'il y aura une baisse de charge principalement sur l'export, environ 15 millions M², ce qui programme le FOT en 3x8 sur 2021 et peut-être au-delà de 2021. Il dit qu'il faudra réajuster les effectifs du FOT par rapport à l'activité.

CAPACITE DE L'USINE

Monsieur Maurice rappelle que la capacité de l'usine est de 121 millions de M² sans heures supplémentaires et que nous avons 124 millions M² à réaliser. Pour faire les 3 millions M² restant nous devront faire des heures supplémentaires dans le respect du quota des 130 heures légales. Madame Benoît demande à quoi est dû la baisse de charge au service Préimpression.

Monsieur Maurice dit que la baisse de charge est dû à :

- la perte de IP (international Paper)

- le client DE JONG (effet COVID)

- on a perdu des M² qui ont été transféré vers sud-ouest

- on a perdu le client LACHETEAU qui est transféré vers Atlantique en post-print

Madame Benoît dit que pour IP c'était prévisible et demande qui a décidé le transfert des M² sur sud-ouest.

Monsieur Maurice dit que c'est une décision cluster.

Madame Benoît dit que nous sommes en partie responsables de la baisse de charge au FOT.

Monsieur Maurice dit qu'il y a un intérêt, que les M² qui étaient faits pour sud-ouest étaient faits sur Carhaix en sous-traitance et les M² qui sont repartis à sud-ouest, appartenaient à sud-ouest.

Les élus s'interrogent sur le transfert d'autant plus qu'il n'y avait que des commandes montées sur des cylindres de développé 2000.

Madame Benoît demande qu'il soit inscrit dans le procès-verbal « elle a l'impression que l'on fait partie du cluster quand cela arrange, que là c'est en notre défaveur à chaque fois et que si l'on voudrait faire couler le FOT, on ne s'y prendrait pas mieux ».

Monsieur Maurice répond par « je ne vous en dirais pas plus ».

Madame Boulanger dit qu'on est bien content de nous trouver pour faire de la sous-traitance pour les autres usines et que nous sommes une belle roue de secours.

Le secrétaire demande quels dossiers sont en cours pour l'export.

Monsieur Maurice répond « aucun ».

Madame Boulanger dit qu'il y a le client ZALANDO. Elle dit qu'il y a peut-être une volonté du groupe de dire « on envoie du pré-print sur DS Smith Velin plutôt que de les excentrer sur la Bretagne pour cause de coût de transports, etc. ».

Monsieur Maurice pense que non, sinon il n'aurait pas accepté d'investir 1 M€ sur la Cobden pour la mettre en conformité.

Madame Boulanger dit qu'ils étaient obligés de le faire pour être en conformité et non pas pour améliorer la machine. Elle ne considère pas cette somme comme un investissement pour le futur du service PRE IMPRESSION sur Bretagne.

Monsieur Maurice dit que l'on investit pas 1 M€ sur une machine pour l'arrêter quelques mois, voire quelques années après.

M.Maurice

Non précisé

PROCES VERBAL REUNION CSE (ordinaire) DU 18/01/2021

21/01/2021

	<p>Les élus répondent que cela c'est déjà vu de vendre une usine du groupe après des investissements.</p> <p>Monsieur Maurice dit qu'il reviendra vers nous dès que les choses seront avancées sur le processus d'acceptation budgétaire par le groupe.</p>																																							
29. BDU (base de données économiques)	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;"></th><th style="text-align: center;">Fin novembre</th><th style="text-align: center;">Fin décembre</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Effectif CDI</td><td style="text-align: center;">211</td><td style="text-align: center;">211</td></tr> <tr> <td>ETP (effectif équivalent temps plein intérimaires)</td><td style="text-align: center;">32</td><td style="text-align: center;">25</td></tr> <tr> <td>ETP (effectif équivalent temps plein heures supp.)</td><td style="text-align: center;">9.5</td><td style="text-align: center;">4</td></tr> <tr> <td>ETP (effectif équivalent temps plein congés)</td><td></td><td style="text-align: center;">25</td></tr> <tr> <td>ETP (effectif équivalent temps plein maladie)</td><td></td><td style="text-align: center;">6</td></tr> <tr> <td>Départ CDI (démission de monsieur CARVAL)</td><td style="text-align: center;">1</td><td></td></tr> <tr> <td>Départ contrat pro</td><td style="text-align: center;">1</td><td></td></tr> <tr> <td>Départ en retraite</td><td style="text-align: center;">0</td><td></td></tr> <tr> <td>Recrutement en cours</td><td style="text-align: center;">1</td><td></td></tr> <tr> <td>Embauche en cours</td><td></td><td style="text-align: center;">Début avril</td></tr> <tr> <td>Embauche CDI</td><td></td><td></td><td style="text-align: center;">2 caristes</td></tr> </tbody> </table>		Fin novembre	Fin décembre	Effectif CDI	211	211	ETP (effectif équivalent temps plein intérimaires)	32	25	ETP (effectif équivalent temps plein heures supp.)	9.5	4	ETP (effectif équivalent temps plein congés)		25	ETP (effectif équivalent temps plein maladie)		6	Départ CDI (démission de monsieur CARVAL)	1		Départ contrat pro	1		Départ en retraite	0		Recrutement en cours	1		Embauche en cours		Début avril	Embauche CDI			2 caristes		
	Fin novembre	Fin décembre																																						
Effectif CDI	211	211																																						
ETP (effectif équivalent temps plein intérimaires)	32	25																																						
ETP (effectif équivalent temps plein heures supp.)	9.5	4																																						
ETP (effectif équivalent temps plein congés)		25																																						
ETP (effectif équivalent temps plein maladie)		6																																						
Départ CDI (démission de monsieur CARVAL)	1																																							
Départ contrat pro	1																																							
Départ en retraite	0																																							
Recrutement en cours	1																																							
Embauche en cours		Début avril																																						
Embauche CDI			2 caristes																																					
	<p>Monsieur Le Gall demande si pour 2021, il y aura une dérogation pour mettre des soldes de congés sur le CET (compte épargne temps).</p> <p>Madame Berthonnaud dit qu'elle va regarder.</p> <p>Madame Benoît dit de préciser dans le protocole sanitaire le lieu où il faut isoler une personne (COVID), au point N°4 « prise en charge de la personne, prévenir le service santé, pas toujours applicable. Monsieur Le Luyer fait remarquer pour les méthodes que ce n'est pas clair, également pour la qualité. Madame Boulanger dit de modifier pour le FOT et pour la désinfection à la page N°3. Remarques déjà faites lors de la présentation du document.</p>	Mme Berthonnaud	Non précisé																																					
Fin de réunion à 15h10	Prochaine réunion le 23 février 2021 à 9h00 (expertise des comptes)																																							

Le secrétaire
Jean-Luc BENOIT

